

queurs d'infanterie et qui fut ainsi attaquée à l'improviste. Malgré cela, ce corps d'armée assailli dès dix heures et demi du matin, résista vigoureusement jusqu'à trois heures et demie après-midi. Le 43e de ligne soutint le choc seul pendant un certain temps, sans se laisser entamer et fut ensuite aidé par le 20e bataillon de chasseurs à pied. Une aussi vigoureuse résistance ne pouvait se faire sans pertes, et ce brave régiment comptait cinq officiers et une centaine d'hommes hors de combat après l'action.

Les mobiles du Gard furent chargés par la cavalerie et ne surent pas résister au choc, mais les mobiles de Seine-et-Marne soutinrent la charge avec le plus grand courage et forcèrent la cavalerie à se retirer.

Malgré l'impétuosité et l'impétuosité de l'attaque, la 1re brigade, quoique non secourue par la 2e qui était restée dans l'expectative sur la route de Roupv continua sa marche en avant et put gagner Mézières-sur-Oise et Sery-les-Mézières. L'ennemi n'était donc pas parvenu à arrêter la marche de la division commandée par le général du Bessol.

De son côté, le 23e corps courut au canon croyant à un engagement très-sérieux, mais il arriva du côté de Vaux quand la 1re brigade avait déjà gagné Saincourt. Les colonnes ainsi envoyées en soutien eurent beaucoup à souffrir et durent abandonner quelques voitures.

Cette première journée ne fut du reste que le prélude de la grande bataille du lendemain.

Le 19, le 23e corps se trouvait près de Saint-Quentin, la 1re division était cantonnée autour de la Neuville et de Gauthy, la 2e division à Grugis et Castres. L'ennemi attaqua d'abord Castres, qui fut défendu vigoureusement par la brigade de Gislis, malgré la situation des lieux favorables aux Prussiens, maîtres des hauteurs dominant ce village.

Peu après, Grugis fut également attaqué, tandis que le canon grondait en même temps du côté de Savy, où se porta rapidement le 23e corps en entier, appuyant sa gauche au canal.

La division Deroja, quoiqu'elle ne fut pas encore attaquée, se porta sur les hauteurs où se trouve le moulin de *Tout-Vent* et sur les crêtes de Raulieu, la droite également appuyée au canal; mais insensiblement, et tandis que la division du Bessol gravissait les escarpements en arrière, les colonnes du général Deroja appuyaient sur la gauche et arrivèrent à la hauteur de la Neuville et de Mesnil-Saint-Laurent.

La ligne de bataille s'étendait ainsi de Holmont, Savy, Grugis, le moulin de *Tout-Vent*, Raulieu-la-Neuve à Mesnil-Saint-Laurent. Malheureusement, le 23e corps était séparé du 22e par le canal Crozat, bordé de marais inaccessibles, de sorte qu'il était impossible de les mettre en communication sans faire un long détour par Saint-Quentin.

Vers dix heures, l'ordre fut envoyé au général de Geslin d'abandonner le village de Castres pour se porter sur les hauteurs. Au même moment, le général Deroja était attaqué sur toute la ligne et l'attaque était appuyée par de violentes volées d'artillerie. Les tirailleurs prussiens descendant des crêtes d'Itancourt se précipitèrent sur nous avec une telle audace que les nôtres ne crurent pas d'abord à la présence de troupes ennemies, et les laissèrent s'avancer à près de 200 mètres afin de ne pas commettre de méprise; dès qu'il fut certain que l'on avait affaire à l'ennemi, un feu nourri l'arrêta instantanément et le força à déguerpir avec une rapidité plus grande encore dans la fuite que dans l'attaque. Les pertes des Prussiens ont dû être énormes à ce moment, car le sol était littéralement couvert de leurs morts.

Les Allemands firent avancer leurs bataillons en masse; pour arrêter cette attaque, le général du Bessol fit avancer une batterie de 4 qui fut insuffisante et qui fut bientôt démontée par le feu convergent de plusieurs batteries prussiennes, mais aussitôt remplacée par une batterie de 12 qui commença bientôt à forcer les batteries ennemies à ralentir leur feu. Mais une nouvelle batterie envoyée au secours des Prussiens nous obligea à changer de position, et pendant que le général du Bessol surveillait et dirigeait lui-même le mouvement, il reçut une blessure grave par un éclat d'obus qui l'atteignit au ventre.

La division Deroja occupait de son côté, au moyen de ses tirailleurs, des crêtes fort élevées, d'où elle empêchait l'approche de l'ennemi; une batterie de 8 avait été placée au lieu dit la Maison de Raulieu, et conserva pendant tout le combat sa supériorité sur les batteries allemandes.

Vers 2 heures, toute la ligne prussienne recula en face du 22e corps, mais le 23e avait beaucoup à faire et perdit du terrain. Le général Faidherbe donna l'ordre à quelques bataillons du 22e corps de se porter au secours de ce corps, mais nous n'avons pu savoir si le secours était arrivé à temps; ce qu'il y a de certain, c'est que le 23e corps céda visiblement et battit bientôt en retraite. Il pouvait être 2 ou 3 heures de l'après-midi.

Le 22e corps, à cette heure, avait gagné trop de terrain pour que sa ligne, formant un arc de cercle qui s'étendait à mesure de la marche en avant, ne devint pas bientôt un danger, parce que cette ligne devenait ainsi mince. Le danger était d'autant plus sérieux que nos troupes de réserves étaient peu nombreuses, et que l'ennemi avait concentré ses forces, d'ailleurs supérieures en nombre, sur trois ou quatre points en colonnes serrées, avec lesquelles il pouvait à un moment donné enfoncer la ligne amicale de l'armée française sur le point qu'il aurait choisi à l'avance. C'est ce qui ne manqua pas d'arriver.

Vers trois heures et demie, les mobiles commencèrent à lâcher pied. On parvint cependant à les rallier derrière l'ambulance de Cauchy et on les plaça sur un rang avec les zouaves du Nord en réserve, et avec mission de protéger la retraite.

En face de la division Deroja, une forte colonne prussienne cherchait à exécuter un mouvement tournant sur la gauche de l'armée, mais une batterie de 8, sous les ordres de M. Montebello, l'arrêta par son tir aussi rapide que précis et lui fit éprouver des pertes énormes.

À quatre heures, aucune position n'était abandonnée, on les défendait toutes au contraire avec la plus vigoureuse énergie lorsque l'ordre de la retraite fut donné, sans doute à cause de l'impossibilité où la division Paulze d'Ivoy se trouvait de résister à l'effort de l'ennemi. Quelques bataillons du 22e corps protégèrent la retraite qui se fit d'abord avec le plus grand ordre, les bataillons massés et les batteries intercalées à leur place réglementaire, mais bientôt les batteries prussiennes se montrèrent sur les crêtes élevées qui dominaient les positions françaises et tirèrent sur nos troupes à toute volée. Nos colonnes accélèrent d'abord le pas pour se mettre hors de portée, mais l'effet du tir était tel qu'il fallut bientôt prendre le pas de course, pour aller se reformer plus loin, non sans pertes sensibles. Toutes les troupes traversèrent Saint-Quentin sous le feu des Prussiens qui bombardaient la ville, écrasant les toitures, et cherchant à incendier les habitations; la nuit ralentit la poursuite, et Faidherbe put se retirer vers Cambrai sans être inquiété davantage.

En somme, nos armées ont éprouvé un regrettable échec, mais l'armée du

Nord va se reconstituer sous les murs de Cambrai et Faidherbe reprendra ses opérations dès qu'il aura réorganisé ses bataillons et ravitaillé ses colonnes fatiguées.

La personne dont nous tenons ces détails nous affirme avoir vu des soldats sans chaussures ou munis de chaussures de si mauvaise qualité qu'elles tombaient en lambeaux pendant la marche. Le cœur saignait, nous disait-elle, en voyant nos braves militaires réduits à marcher pieds nus. À quoi servent donc les intendances, si elles ne savent pas même nous défendre de la rapacité des fournisseurs.

Hier, à Douai, une foule nombreuse stationnait vers trois heures aux abords de la mairie pour voir une voiture chargée de pétrole que des mobiles avaient capturé sur les Prussiens, probablement du côté de Baupême.

C'est M. le sous-lieutenant Marsy, du 2e bataillon (3e compagnie) des gardes nationales mobilisées du canton d'Haubourdin, qui a capturé avant-hier à Vitry, la voiture de pétrole dont nous parlons.

Nous ajouterons que les quinze tonnes de pétrole formant l'objet du chargement, étaient expédiées à M. Delaporte, négociant très honorablement connu à Doullens, correspondant ordinaire des expéditeurs douaiers et que la commande n'était point destinée aux Prussiens ainsi que le bruit en a été répandu.

Jusqu'ici, d'ailleurs, l'autorité n'avait pris aucune disposition restrictive touchant la circulation des alcools et essences de pétrole dans notre région.

(Indépendant)

Tous les jours nous arrivent des détails sur la conduite des Prussiens dans nos parages.

Aujourd'hui c'est de Frémicourt que nous viennent les renseignements. Tout, dans le village, a été pillé ou remporté par eux; le curé de l'endroit a dû, après leur départ, aller chercher du pain dans la commune, ils avaient fait une razzia complète.

À Courcelles-le-Comte, ils ont enlevé quarante chevaux (Courcelles est une commune de 800 habitants); mais ce qui est mieux, ils firent conduire les animaux volés à ces pauvres campagnards jusqu'à l'entrée d'un village dont le nom nous échappa. Là, ils revoyèrent ces braves gens leur promettant de rendre les chevaux sous trois jours, il y en a de cela quinze, il va sans dire que rien n'a plus reparu.

(Propagateur)

Un engagement a eu lieu dimanche, sur le territoire de la commune de Saint-Romain, à l'est du bourg. Vers onze heures du matin, deux coups de canon se firent entendre dans cette direction.

Alors, les Vengeurs, les Mocquart et nos francs-tireurs, qui se trouvaient au centre même du bourg, se déployèrent, avec une rapidité merveilleuse, en tirailleurs. En un clin d'œil, tous furent prêts pour le combat.

Un témoin oculaire, qui a suivi toutes les phases de l'engagement, insisté d'une façon toute particulière, en nous le racontant, sur la rapidité de l'exécution de cette manœuvre.

Les corps-francs, dont l'effectif pouvait s'élever à environ 300 hommes, étaient à peine, comme nous venons de le dire, déployés en tirailleurs, que, à 400 mètres, apparaissaient 150 dragons prussiens et deux pièces de canon attelées de quatre chevaux chacune.

Le détachement de dragons, après s'être engagé en ligne, engagea la fusillade.

Nos corps francs répondirent par un feu des mieux nourris, et pendant une demi-heure environ, la fusillade ne cessa pas un seul instant.

De leur côté, les deux pièces de campagne des Prussiens lançaient une vingtaine d'obus qui, bien que tombant pour la plupart sur le bourg de Saint-Ro-

main, n'y ont occasionné aucun dégât réellement appréciable.

Dans cet engagement, de notre côté, un seul homme des Vengeurs a été blessé à la main par un éclat d'obus.

Ce vengeur se nomme Lebreton. L'ennemi aurait eu 7 hommes hors de combat, dont un mort et un autre très-grièvement blessé, et 4 chevaux tués.

Notre artillerie mobilisée qui était à Mélamare, ayant eu connaissance de l'action, tira plusieurs coups de canon, et le bruit de cette canonnade, dont ils ignoraient la direction précise, fit battre en retraite les Prussiens que les corps francs poursuivirent vigoureusement pendant quelques centaines de mètres.

La personne qui nous communique obligamment ces détails ajoute que les pièces de canon de l'ennemi tiraient tout en étant attelées, probablement à l'aide des prolonges.

En moins de dix minutes après la fin de l'action, les hommes blessés et les quatre chevaux morts étaient enlevés.

LONGWY

On lit dans l'*Echo du Parlement*: Les Prussiens occupent les abords de Longwy: la ville Basse, Mont-Saint-Martin, etc.; la route d'Aubange en est couverte. On ne comprend pas que le fort ne les balaise pas.

On suppose que les batteries établies par les assiégeants n'ont jusqu'à présent d'autre but que de détourner l'attention de la place du point où ils assaillent leurs batteries réellement destinées à produire de l'effet.

Ce qui le prouverait, c'est la nature des projectiles tombés dans Longwy. Nous avons entre les mains un éclat du premier obus arrivé avant hier sur la grande place de cette ville.

Le projectile doit avoir la même forme cylindro-conique que ceux que nous avons vus à Sedan; seulement ces deux derniers pesaient entre quatre et cinq kilos, tandis que celui auquel nous les comparons, en pèse tout au plus deux ou trois.

Ce n'est, certes, pas avec des obus de ce calibre qu'on tentera de percer les casemates.

Hier encore, on a pu sortir de Longwy par la porte de Bourgogne; les Prussiens n'ont fait aucune difficulté pour les laisser circuler sur la route.

Les troupes d'investissement sont exclusivement composées de landwehrs.

Ce siège a attiré à Arlon beaucoup de spectateurs: il est vrai qu'ici nous sommes aux premières loges.

Frontière belge, 19 janvier.

Le bombardement est assez sérieux aujourd'hui et a commencé à six heures du matin.

La ferme Saint-Charles, près d'Haucourt, a été détruite par les obus de la place, et quarante Prussiens sont restés sous les décombres.

Une batterie placée au bois du Chat a tiré quelques coups, puis s'est tue; on suppose qu'elle a été réduite au silence par le feu de la place.

Un incendie a éclaté à Longwy vers midi, mais a été éteint de suite.

La garnison a fait une sortie hier vers Tellancourt et une aujourd'hui vers Romain.

On dit la perte des Prussiens à la date de ce jour 400 hommes, j'ignore ce qu'il y a de vrai dans ce dire et je ne vois pas où on aurait pu puiser ce renseignement.

J'apprends à l'instant que les belligérants sont aux prises. La fusillade est bien nourrie.

P. S. — Les pièces de siège sont arrivées. Elles seront placées demain et après. Dimanche elles auront la parole. Avis aux amateurs.

CHAPITRE V.

Les messagers de l'Impératrice.

Isabelle ouvrit les yeux, et ses regards prouvèrent qu'elle avait repris connaissance; elle ne délirait plus; sa violente douleur s'était calmée.

La reprise se peignit sur son visage à la vue de tous ceux qui l'entouraient: le prêtre, qui priait à son chevet; la maîtresse des cérémonies; ses jeunes amies qui lui souriaient à travers leurs larmes, et enfin son frère Ferdinand qui, à genoux auprès de son lit, lui couvrit la main de baisers.

Elle les voyait tous, et pourtant la réalité lui paraissait un songe.

« Où suis-je? dit-elle enfin. — Tu es au milieu de tous ceux qui t'aiment, répondit tendrement son frère,

Cette nuit, on a bombardé la ville de Longwy; on assure que les Français ont fait sauter le pont de la Chère sur le chemin de fer près de Longwy-Bas.

La liberté de la presse et la Justice en France

On sait de quelles mesures arbitraires l'Union de l'Ouest a été l'objet de la part du préfet de Maine-et-Loire. Non content de cela, le dit préfet a fait afficher dans tout le département un arrêté, où il accuse M. de Cumont de collusion avec l'ennemi et de trahison envers la patrie en danger. M. de Cumont vient d'adresser à ce sujet aux membres du gouvernement s'élevant à Bordeaux une lettre dont nous extrayons le passage suivant:

« J'ai demandé à la justice de mon pays réparation de l'injure qui m'était faite, et j'ai cité d'urgence M. Maurice Engelhard au police correctionnelle à raison des odieuses calomnies qu'il a publiées contre moi dans son arrêté du 30 décembre dernier. »

« Mais, le samedi, 7 janvier, jour de l'audience au lieu d'accepter loyalement le débat, M. Engelhard a fait défaut, et le procureur de la République prenant fait et cause pour lui, a demandé une remise à quinze jours, sous prétexte qu'il avait besoin de consulter M. le garde des sceaux, pour avoir un avis sur un conflit possible, ou pour préparer un déclinatoire. »

« Le tribunal a cru devoir accorder cette remise, mais il en résulte que, pendant quinze autres jours, mon nom va rester affiché à la porte des quatre cents communes de quatre cents communes du département, avec les imputations calomnieuses dirigées contre moi par M. Engelhard. »

« Cette situation est intolérable et il me suffira, je n'en doute pas, de l'exposer au gouvernement, pour qu'il le fasse cesser. De toutes les illégalités et de toutes les brutalités commises par M. Engelhard, l'affichage de son arrêté dans les communes est certainement l'une des plus coupables. »

« L'affichage est une pénalité que les tribunaux seuls peuvent prononcer. Cependant M. Engelhard, qui suspend mes journaux, qui confisque ma propriété, n'hésite pas, après m'avoir insulté et calomnié, à publier partout, à faire afficher sur tous les murs les infamies qu'il m'adresse. »

« J'ai donc le droit de demander au gouvernement qu'il ordonne immédiatement la suppression de ces affiches outrageantes, et l'annulation de toutes les mesures abusives prises par M. Engelhard dans son arrêté du 30 décembre. »

« Si je n'obtenais pas la réparation qui m'est due, il faudrait reconnaître que, sous la République, l'honneur des citoyens, leur sécurité, leur liberté, leurs propriétés n'ont plus de protection ni garantie, et sont livrés sans défense à tous les caprices de la dictature, à toutes les violences de l'arbitraire. »

« Veuillez agréer, Messieurs, etc. Arthur de Cumont. »

Chronique locale & départementale

Commission municipale

Sommaire du procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 janvier 1871.

Présidence de M. le Maire.

Sont présents: MM. C. Descat, J. Lagache, F. Duthoit, L. Barbotin, Deleporte Bayart, J. Derognacourt, A. Famechon, Godefroy, Ch. Junker, Martel Despierres, Motte-Bossut, F. Roussel, A. Scrépel, A. Sien et H. Verlaiss.

MM. Dewarlez et P. Cateau indisposés n'assistent pas à la séance.

La commission procède à l'élection de son secrétaire.

Vu le rapport de l'administration et la nécessité de pourvoir sans délai aux besoins de nos familles nécessiteuses, délibère:

L'administration municipale est autorisée à contracter un emprunt de trois

puant sur le bras de son interlocuteur, continua, après un long silence:

« J'ai eu cette nuit une étrange et effroyable vision. L'esprit de ma mère m'est apparu et m'a dit que je mourrais dans trois jours. Je crois à cette vision, je sens que cette prophétie s'accomplira. »

Ne pleurez pas ne vous désolés pas, mes amies. Félicitez-moi de mon bonheur d'aller jouir de la paix éternelle. Priez Dieu de me délivrer plutôt du pesant fardeau de cette vie. Priez aussi pour moi, vous ma seconde mère, qui connaissez mon cœur et emportez les secrets dans la tombe; priez pour moi!

L'aja, à laquelle s'adressaient ces dernières paroles, pencha tristement la tête, hors d'état de répondre, car elle pleurait comme les autres.

Les yeux d'Isabelle se ranimèrent un moment pendant qu'elle promenait sur ses amies ses derniers regards d'adieu.

Et maintenant s'écria-t-elle, auprès de mon père: Estrella, dis au valet de chambre d'annoncer au duc que je sollicite une audience.

S. A. R. le duc, dit Estrella ne tardant pas à rentrer, est parti ce matin avec une suite nombreuse pour sa maison de chasse de Belvédère et ne reviendra qu dans quatre jours.

Une sourire amer se joua sur les lèvres d'Isabelle, et elle porta aussitôt ses regards sur Faja et lui murmura à l'oreille: « Voyez-vous maintenant que je vous ai dit la vérité? C'est lui qui a fait cela! Dieu veuille lui pardonner; moi je ne le

puis pas!

« Et à présent à mes dernières occupations terrestres, reprit-elle à haute voix en s'adressant à ses jeunes amies. Je vais être moi-même mon exécuteur testamentaire et partager entre vous les legs et souvenirs que je vous ai destinés. »

Avec un calme et une aisance admirables, elle se mit à distribuer entre elles ses bijoux et ses riches objets de toilette, puis elle coupa une poignée de ses longs cheveux et en donna une mèche à chacune de ses femmes.

« Laissez-moi seule avec le ministre de Dieu, leur dit-elle en les congédiant toutes, dès que le bruit d'une sonnette lui annonça l'approche du prêtre apportant le Saint-Sacrement. »

La sainte Cène était finie. Isabelle, agenouillée, avait fait au chapelain sa confession pendant la quelle il avait pâli, profondément remué. Puis il lui avait donné l'absolution et présenté la sainte-hostie.

« Maintenant, ma fille, dit-il avec la plus vive émotion, daigne le Père Éternel vous accorder sa miséricorde; puisse s'accomplir la parole que vous avez entendue; puis-siez-vous être délivrée de cette vie dans trois jours! »

— Amen! murmura Isabelle.

— Mais les décrets de Dieu sont impénétrables, et il se peut qu'il ait décidé autrement de votre sort. Si donc, ma fille, le Tout-Puissant vous refuse la grâce

d'une fin prochaine, me promettez-vous de vous soumettre à cette sagesse suprême?

— Je vous le promets, mon père.

— Par la mémoire de votre mère, qui est en ce moment près de vous et vous entend, jurez-moi que vous vivrez et remplirez les devoirs qui vous incomberont, sans jamais porter sur vous-même une main criminelle, jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu de vous rappeler à lui.

— Je le jure par la mémoire de ma mère!

— C'est bien! Et se penchant vers Isabelle, toujours agenouillée, il la baisa au front et fit sursauter le signe de la croix, puis il se retira lentement, ayant peine à retenir ses larmes.

Isabelle resta seule avec Dieu. Tout entière à ses pensées, elle n'entendait ni les lamentations de ses amies qui, à genoux à la porte, l'imploraient de les laisser entrer, ni la voix de son frère, qui, également dehors, demandait un dernier baiser, un dernier adieu. Elle ne lui répondit point et n'ouvrit pas; elle pria et attendait la mort.

Et la nuit étendit ses voiles, et un nouveau jour lui succéda. Isabelle salua le soleil, en disant: demain! Et vingt-quatre heures après elle dit, avec un faible sourire: aujourd'hui donc!

Épuisée par ces deux jours d'attente et de fièvre, passés sans qu'elle prit la moindre nourriture, Isabelle tenta vainement de sortir du lit. À peine eut-elle soulevé la tête qu'elle retomba sur l'oreil-

le; un frisson glacial lui parcourut les membres; les battements de son cœur, un moment suspendus, reprirent saccadés et douloureux; une nuit profonde, sillonnée par la foudre, se répandit sur ses yeux; elle voulut joindre les mains pour prier, mais impossible, car ses membres commençaient à se roidir.

« C'est la mort! » murmura-t-elle; un dernier sourire de bonheur effleura ses lèvres décolorées, et, un instant après, elle avait perdu connaissance.

de nous tous, qui avons imploré Dieu avec tant de ferveur qu'il t'a conservé la vie.

— Je vis de ne encore, murmura-t-elle. Et depuis combien de temps suis-je au lit?

— Il y a quatre semaines que vous êtes dans le délire de la fièvre, répondit le chapelain. Vous voyez donc bien que votre rêve vous a trompée, que Dieu ne voulait pas votre mort!

— Quatre semaines! Au revoir, dans trois mois! balbutia-t-elle, et elle ferma les yeux et se tut.

— Songez, ma fille, à ce que vous avez juré par l'âme de votre mère! lui dit le prêtre à voix basse.

— Je ne l'oublierai pas.

Peu à peu la princesse se remit et les forces lui revinrent. Dieu voulait qu'elle supportât encore l'existence; elle s'y résignait donc, soutenue par l'espoir de rejoindre dans trois mois celui qu'elle avait perdu; mais elle ne recouvrait pas la moindre étincelle de sa gaieté.

Le jour où elle put quitter la chambre pour la première fois, elle fit demander à son père un entretien.

On ne lui avait pas laissé ignorer qu'il était venu souvent pendant son délire s'asseoir des heures entières au chevet de son lit; mais depuis qu'elle avait recouvré la connaissance, il ne s'était plus présenté et ne lui avait pas fait témoignage le moindre intérêt.

— Elle tressaillit et une pâleur livide couvrit ses joues quand on lui rapporta

« Où suis-je? dit-elle enfin. — Tu es au milieu de tous ceux qui t'aiment, répondit tendrement son frère,

« J'ai demandé à la justice de mon pays réparation de l'injure qui m'était faite, et j'ai cité d'urgence M. Maurice Engelhard au police correctionnelle à raison des odieuses calomnies qu'il a publiées contre moi dans son arrêté du 30 décembre dernier. »

« Mais, le samedi, 7 janvier, jour de l'audience au lieu d'accepter loyalement le débat, M. Engelhard a fait défaut, et le procureur de la République prenant fait et cause pour lui, a demandé une remise à quinze jours, sous prétexte qu'il avait besoin de consulter M. le garde des sceaux, pour avoir un avis sur un conflit possible, ou pour préparer un déclinatoire. »

« Le tribunal a cru devoir accorder cette remise, mais il en résulte que, pendant quinze autres jours, mon nom va rester affiché à la porte des quatre cents communes de quatre cents communes du département, avec les imputations calomnieuses dirigées contre moi par M. Engelhard. »

« Cette situation est intolérable et il me suffira, je n'en doute pas, de l'exposer au gouvernement, pour qu'il le fasse cesser. De toutes les illégalités et de toutes les brutalités commises par M. Engelhard, l'affichage de son arrêté dans les communes est certainement l'une des plus coupables. »

« L'affichage est une pénalité que les tribunaux seuls peuvent prononcer. Cependant M. Engelhard, qui suspend mes journaux, qui confisque ma propriété, n'hésite pas, après m'avoir insulté et calomnié, à publier partout, à faire afficher sur tous les murs les infamies qu'il m'adresse. »

« J'ai donc le droit de demander au gouvernement qu'il ordonne immédiatement la suppression de ces affiches outrageantes, et l'annulation de toutes les mesures abusives prises par M. Engelhard dans son arrêté du 30 décembre. »

« Si je n'obtenais pas la réparation qui m'est due, il faudrait reconnaître que, sous la République, l'honneur des citoyens, leur sécurité, leur liberté, leurs propriétés n'ont plus de protection ni garantie, et sont livrés sans défense à tous les caprices de la dictature, à toutes les violences de l'arbitraire. »